



Mairie de Grisy-les-Plâtres

BROCANTE DANS LE CENTRE DU VILLAGE

LE DIMANCHE 30 mai 2021

LOCATION DES EMPLACEMENTS NON COUVERTS

6 € le mètre linéaire

1 mètre offert aux Grisyliens au-delà de 2 mètres réservés

Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir à la Mairie de Grisy-les-Plâtres – Commission des fêtes – 10 rue Robert Machy 95810 Grisy les Plâtres **accompagnées du règlement total de la réservation avant le 26 Mai 2021** et de la **photocopie de la carte d'identité recto-verso**, dans la limite des places disponibles.

Rappel : aucun emplacement ne sera réservé sans règlement.

Règlement :

Les véhicules des exposants devront être stationnés dans le parking prévu à cet effet. Les exposants devront arriver à partir de 6h30 jusqu'à 8h30 maximum.

Au-delà, l'accès aux places sera interdit aux véhicules.

Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, activité commerciale, vente d'animaux, objets neufs ou bradés sont interdits.

Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la buvette et de la restauration.

Le droit de location correspond à l'autorisation de vendre. Le vendeur devra s'installer à la place indiquée par les organisateurs et **apporter table, chaise et stand** nécessaire à l'installation.

Conformément à la législation en vigueur, il sera remis aux marchands occasionnels une autorisation délivrée par la Mairie pour les autoriser à vendre le dimanche 30 Mai 2021 avec leur n° de carte d'identité ou leur numéro au registre du commerce s'ils sont redevables de la taxe professionnelle.

Dans le cas où l'exposant ne participerait pas pour une raison quelconque (intempérie comprise) à la brocante, il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des organisateurs.

Pour tous RENSEIGNEMENTS : 01.34.66.62.69 – solenekoch.mairie.grisy@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION - BROCANTE DU 30 Mai 2021

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Je sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Grisy-les-Plâtres de participer à la brocante du 30 Mai 2021 organisée par la Commission des fêtes,

Je souhaite réserver.Mètres (6 € le mètre linéaire)

Je suis grisylien et je souhaite bénéficier du mètre offert au-delà de 2 mètres réservés

Je joins le règlement correspondant à la totalité de l'emplacement demandé à l'ordre du **Trésor Public**,

Soit : €

Accompagné d'une photocopie de la carte d'identité ou N° de R .C.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement.

Date :

Signature :

Nota : Tout débordement de barnum sera interdit pour raison de sécurité pompier. Merci de votre compréhension.